



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations du
Pacifique

de l'Institut National des Langues et
Civilisations Orientales

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Institut National des Langues et Civilisations
Orientales

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations du Pacifique

Domaine : Sciences humaines et sociales / Langues, cultures et sociétés du monde / Arts, lettres,
langues

Demande n° S3LI140006726

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), 65 Rue des Grands Moulins, 75013 Paris.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Langues, littératures et civilisations du Pacifique* (LLCA du Pacifique) repose sur l'étude des cultures océaniques et sur celle de deux langues, une mélanésienne, le drehu, et l'autre polynésienne, le tahitien. Cette mention, uniquement dispensée en formation initiale, met l'accent sur les acquisitions spécifiques à la discipline (langue, littérature, civilisation), sur des enseignements mutualisés transversaux en L1 et L2 (anglais, méthodologie, informatique), et d'ouverture ou d'approfondissement de la L1 à la L3.

Cette mention vise à permettre aux étudiants de poursuivre des études en master de recherche (en particulier à l'INALCO) et d'accéder ensuite à la recherche en linguistique, ethnologie ou histoire. Elle offre des débouchés très spécialisés dans les secteurs de l'enseignement, du tourisme, de la culture, de l'animation socio-culturelle. Elle constitue également un complément de formation pour des professionnels qui doivent exercer une activité dans les territoires du Pacifique.

La mention *LLCA du Pacifique* fait partie des 7 mentions du groupe *Langues, littératures et civilisations aréales* (LLCA) qui, avec les 17 spécialités de la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) et les 5 mentions du groupe *Langues du monde et formation appliquée* (LMFA) constituent l'offre de formation de l'établissement en licence.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *LLCA du Pacifique*, unique en Europe, offre une formation solide dans deux langues océaniques, ainsi que des connaissances approfondies de l'aire géographique concernée, en civilisation, linguistique et, dans une moindre mesure, en littérature.

Construit dans le respect du cadre commun établi pour l'ensemble des mentions du groupe *LLCA*, le projet pédagogique est bien structuré et progressif : il donne la possibilité aux étudiants de bénéficier d'un socle commun de connaissances (anglais, méthodologie, informatique), et d'approfondir les deux langues étudiées (drehu et tahitien) et les cultures qui s'y rapportent. Ce dispositif, facilitant une réorientation à l'issue de la L1 commune à l'ensemble des mentions de licence, est pertinent et semble être efficace en termes de formation. En L2, les connaissances du domaine spécifique de la mention sont consolidées par l'introduction d'enseignements de littérature orale et par l'apprentissage optionnel d'une troisième langue océanique. Enfin, en L3, les volumes horaires des enseignements disciplinaires et d'approfondissement, tout comme l'articulation entre cours magistraux et travaux dirigés, confirment la spécialisation de la formation. Les procédures d'évaluation n'étant pas renseignées dans le dossier, on doit s'en remettre aux modalités explicites du « cadre commun » des sept mentions du groupe *LLCA*.

Il faut souligner que le dossier de la mention *LLCA du Pacifique* est synthétique et ne permet pas d'apprécier tous les volets de la formation. A propos du dispositif d'aide à la réussite, aucune information ne vient compléter le dispositif général mis en place pour toutes les mentions du groupe *LLCA* de l'établissement. Seule la création d'une UE d'« Initiation aux pratiques de la recherche » est mentionnée. On regrettera qu'aucun stage (ou séjour d'études) ne soit intégré dans la mention afin d'acquérir une expérience professionnelle enrichissante et de mettre en pratique les connaissances linguistiques et culturelles acquises. On déplorera également le manque d'informations concernant le partenariat avec l'Université de la Nouvelle-Calédonie et, plus généralement, l'absence de données relatives à la mobilité des étudiants de cette mention.

L'inscription dans un master de l'INALCO est la voie privilégiée pour ceux qui veulent poursuivre leurs études : 5 étudiants inscrits en M2 en 2011-2012 (pour un total de 22 étudiants, toutes inscriptions (physiques) confondues (licence, diplômes d'établissement, etc.). Ce diplôme est précieux pour les étudiants océaniques séjournant en métropole et désireux d'enseigner ces deux langues locales. Cette formation pointue est très utile également pour les fonctionnaires ou les cadres devant aller travailler dans les territoires du Pacifique. On déplorera cependant les faibles indications chiffrées du dossier. L'insertion professionnelle se résume à une liste de secteurs visés, sans développement particulier, et le suivi des étudiants, à en croire le tableau d'indicateurs resté vierge, est inexistant.

La formation est dirigée par la responsable de section (MCF, 22e section du CNU), entourée d'une équipe pluridisciplinaire restreinte. A défaut de conseil de perfectionnement qui n'existe pas encore, la commission des études et le conseil de département (commun à cette mention et aux mentions *LLCA d'Asie du sud-est* et *LLCA de Haute Asie*) assurent le fonctionnement de la mention. On notera l'absence d'outils de pilotage fournis par l'établissement à l'équipe de formation pour ce qui est de l'évaluation des enseignements par les étudiants et surtout pour l'autoévaluation de la mention. En outre, il est regrettable qu'un texte intitulé « Bilan de l'évaluation » concernant la formation de la mention *LLCA de Haute Asie* se soit glissé dans les documents concernant le Pacifique.

- Points forts :

- Formation spécialisée unique en France et en Europe.
- Elle permet de former des étudiants océaniques séjournant en métropole.
- Elle offre la possibilité de poursuivre des études en master recherche.

- Points faibles :

- Les relations avec l'Université de la Nouvelle-Calédonie ne sont pas précisées.
- La mobilité des étudiants n'est pas visible.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé,

- pour accroître les effectifs et donner une meilleure assise à la formation, de tisser des liens interuniversitaires avec l'Université de la Polynésie Française et de renforcer les relations avec l'Université de la Nouvelle-Calédonie ;
- d'inciter les étudiants à compléter leur formation par un stage ou un séjour d'études dans les aires géographiques étudiées ;
- au niveau de l'établissement, de mettre en place une évaluation des enseignements par les étudiants et une autoévaluation et d'élaborer l'annexe descriptive au diplôme (ADD) obligatoire.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Académie : Paris

2012-2013 Vague D

Mention : Langues, Littératures et Civilisations Aréales (LLCA du Pacifique)

Domaine : Sciences humaines et sociales/ Langues, cultures et sociétés du monde/ Arts, lettres, langues

Langues, littératures et civilisations du Pacifique (LLCA du Pacifique)

Demande n°S3LII 40006726

Réponses aux remarques faites dans le rapport d'évaluation de l'AERES

1/ Le manque d'informations concernant le partenariat avec la Nouvelle Calédonie (§ 3, p.2) :

Il existe un partenariat avec l'Université de Nouvelle-Calédonie au titre des accords de Nouméa. Tous les ans, des enseignants de l'Inalco y effectuent trois vacations (une de linguistique, deux de littérature), en licence. Ces séjours permettent en linguistique de repérer les étudiants kanaks/néo-calédoniens susceptibles de venir faire un master à l'Inalco. Trois étudiants sont dans ce cas actuellement, trois autres ont soutenu leur master 2 l'an dernier.

2/ Suivi des étudiants (§ 4, p.3) :

L'équipe pédagogique réduite rend difficile le suivi des étudiants de la mention dont les profils sont les suivants :

1/ des personnes venues de Polynésie ou de Nouvelle-Calédonie pour acquérir une formation solide et un diplôme valorisant leurs cultures (des formations ont été créées en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie, mais elles ne couvrent pas encore tous les niveaux et n'ont pas notre expérience)

2/ des gens ayant des origines polynésiennes ou mélanésiennes qui s'y intéressent pour des raisons personnelles ou identitaires

3/ des gens voulant aller travailler en Polynésie ou en Mélanésie : fonctionnaires demandant leur mutation et futurs chercheurs (archéologie, linguistique).

3/ Pilotage (§ 5, p.3) :

Les enseignants suivent les étudiants individuellement en adaptant les emplois du temps aux besoins spécifiques des étudiants et en faisant des séances supplémentaires en période de pré-examen. Les étudiants de L3 devraient effectuer un semestre à l'Université de Nouvelle-Calédonie ou de Polynésie où des cours similaires à ceux de la mention Pacifique sont proposés mais faute de financement, ceci paraît actuellement impossible.

La Présidente de l'INALCO


Manuelle FRANCK

